Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-213503642-20261014-151_10_2026-DE

Noyal-Châtillon-sur-Seiche, le mercredi 14 Octobre 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2026

Le mercredi quatorze octobre deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, le jeudi huit octobre conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 29 membres.

Nombre de conseillers en Exercice : 29	Nombre d'abstentions : 0
Nombre de conseillers présents : 25	Nombre de votants : 29
Nombre de procurations : 4	Nombre de votes pour : 29
	Nombre de votes contre : 0

Étaient présents :

M. GUÉRET Sébastien, Mme LE BOULER Valérie, M. MORVAN Arnaud, Mme LAMART Dominique, M. NICOLLE Henri, Mme. HUON Christine, M. BODIN Gilles, Mme NEDJAR Nadia, M. CHENAIS Anthony, Mme ROBIN Véronique, M. AIT LAHBIB Brahim, Mme BLANCHARD Agnès, M. DELINOTTE Thibault, M. ROPERT Lilian, M. BAYET Eric, M. BOURTOURAULT Michel, Mme CARRER Laurence, M. PRIMAULT Olivier, Mme TANCEREL Béatrice, M. BOUVET Gaëtan, M. RIVOAL Jacques, M. MENEUST Philippe, Mme RACAPE Hélène, M. BLANCHARD Ronan, M. BELLANGER Rodolphe.

Absents Excusés :

Mme CHAUVEL Elodie procuration à Mme LE BOULER Valérie, Mme DEBROIZE Anne procuration à M. BOUVET Gaëtan, Mme RIC Caroline procuration à M. GUÉRET Sébastien, Mme BOURUMEAU-FLORET Karine procuration à M. BLANCHARD Ronan.

M. Gilles BODIN a été désigné secrétaire de séance.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 08 octobre 2026 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies et le procès-verbal de la séance du 09 septembre 2026 est lu et arrêté.

151_10_2026 – URBANISME – FONCIER – ACQUISITION D'UNE PARCELLE CHEMIN BORD DE SEICHE

M. Arnaud MORVAN, Adjoint à l'aménagement et cadre de vie, rappelle au Conseil Municipal que la commune est en cours de réalisation du projet de cheminement piéton en bord de Seiche, visant à relier le Parc des Monts Gaultier à la Place Joseph Cugnot.

La première partie, de la place Joseph Cugnot à l'allée de la Seiche, a été réalisée en 2024.

Pour la poursuite de ce projet, il convient de finaliser les acquisitions foncières auprès des différents propriétaires. La propriété sise au 38 Bis rue du Gué a été cédée en 2025 et les nouveaux propriétaires ont accepté l'offre d'acquisition de la commune, par courrier en date du 31/08/2026. La nouvelle parcelle créée en rive de Seiche et correspondant à cette transaction est référencée 073AO 1088, pour une superficie de 17m².

Les modalités de la transaction, conformément aux acquisitions précédentes de ce projet, sont acceptées sur la base de 3€ / m², soit un total de 51 €, frais d'acte en sus.
En complément, la commune prendra en charge la réalisation d'une clôture en grillage avec un portillon d'accès au futur cheminement.

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-213503642-20261014-151_10_2026-DE

Vu le Code Général des Collectivités territoriales
Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Considérant l'opportunité que présente l'acquisition de la parcelle 073AO 1088 pour 17 m² pour poursuivre le projet de réalisation d'un cheminement en bord de Seiche,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** cette acquisition et ses modalités,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou Monsieur l'Adjoint à l'aménagement et cadre de vie à signer tout acte et document y afférent.

ANNEXE N° 7 – PLAN DIVISION 38 BIS RUE DU GUE

Pour extrait conforme,

Le Maire, Sébastien GUERET

